



16ème législature

Question N° : 12616	De M. Jean-Philippe Ardouin (Renaissance - Charente-Maritime)	Question écrite
Ministère interrogé > Intérieur et outre-mer		Ministère attributaire > Intérieur et outre-mer
Rubrique > sécurité des biens et des personnes	Tête d'analyse >Renforcement et accélération de la coopération européenne face aux incendies	Analyse > Renforcement et accélération de la coopération européenne face aux incendies.
Question publiée au JO le : 31/10/2023 Date de changement d'attribution : 12/01/2024 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Jean-Philippe Ardouin appelle l'attention de M. le ministre de l'intérieur et des outre-mer sur la solidarité européenne pour faire face aux incendies. L'accélération du réchauffement climatique met au défi les États européens. Les incendies d'ampleur survenus en Grèce l'été 2023 relancent la question de la rapidité de la réponse européenne face aux catastrophes naturelles et notamment aux incendies. En 2001, la Commission européenne a mis en place un mécanisme de protection civile pour renforcer la coopération en matière de protection civile entre les États de l'Union européenne, pour améliorer la réaction aux catastrophes. La réserve de capacité européennes « rescEU » est fortement dotée en matériel d'intervention, notamment en matière de lutte contre les incendies. Ce dispositif à succès pourrait néanmoins être amélioré afin d'accélérer la réaction commune et intervenir plus rapidement, avant que l'État faisant face à une catastrophe ne soit démuni et qu'un temps précieux n'ait été perdu. Face aux questions de souveraineté, la priorité doit être donnée à la lutte commune contre la destruction du patrimoine naturel commun. Il lui demande alors quel mécanisme la France pourrait porter à l'échelle communautaire pour revoir les critères de déclenchement de ce mécanisme de coopération afin d'accélérer et renforcer l'intervention internationale.